



MAIRIE DE TORCE EN VALLEE

Torcé informations

Les nouvelles du Conseil Municipal

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi – jeudi – vendredi :
9h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi: 9h00-12h00
02.43.29.37.15
mairie.torce.72@wanadoo.fr
Fax 02.43.29.50.25

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les jours de 9h00 à 11h30
Fermé le mercredi
Levée en semaine : 15h00
Le samedi : 12 h

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 14h30 – 17h00
Samedi 10h00 – 12h00
Dimanche 10h00 – 12h00

DECHETTERIE

Lombron – « le paturail »
02.43.20.93.23
Lundi 09h00 – 12h00
Mercredi 14h00 – 17h30
Vendredi 14h00 – 17h30
Samedi 09h00 – 12h00
Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

SERVICES D'URGENCE LE WEEK-END

Médecin : appeler le 15
Pharmacie : service de garde
0810.786.759

✓ *A l'école*

Mademoiselle Marjolaine SIMON a été engagée en qualité d'assistante maternelle dans le cadre d'un contrat passerelle. Elle remplace ainsi Marion Boilletot à l'école maternelle.

✓ *Travaux Ecole Marie Pape-Carpantier*

L'actuel dortoir du groupe scolaire est dimensionné pour recevoir 18 enfants. Or le besoin de coucher plus d'enfants à la sieste peut être remédié par l'ouverture d'une porte ouvrant vers la salle de l'accueil périscolaire. Pour ce faire, un avis a été demandé auprès du service de la sécurité au SDIS de Coulaines ; le devis de l'entreprise CQFD de Torcé-en-Vallée a été retenu. Le montant des travaux s'élève à 1.968,75 € HT, les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires d'Octobre.

✓ *Enfouissement des réseaux souples rue des Rosiers et ses abords*

En date du 7 février 2002, l'assemblée délibérante du Conseil Général de la Sarthe a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil dans le cadre des enfouissements des réseaux téléphonique et électrique.

Le Conseil Municipal en date du 6 septembre 2010, a délibéré et accepté les conditions de réalisation du projet présenté par le Conseil Général pour ces travaux, programmés en 2011.

Le département prend à sa charge 100% du réseau électrique et 40 % du réseau téléphonique, reste à la charge de la commune le financement de l'éclairage public et les 60 % du réseau téléphonique.

Le bourg s'est refait une beauté

Après quelques semaines de gros chantier, le bourg de Torcé vient d'être rendu à la circulation. Nous avons profité des travaux de voirie programmés par le Conseil Général pour engager nos projets d'amélioration d'accès et d'embellissement du bourg. Durant quatre semaines, les entreprises Cégélec et HRC ont travaillé d'arrache-pied.

Il s'agissait de la réfection de la place de l'Eglise, des trottoirs, des aménagements des abords de l'Eglise, de la création de cinq places de stationnement, de l'éclairage de l'édifice ainsi que l'aménagement de la place de la Poste avec la mise en valeur du nouveau monument aux morts et l'installation d'un abri bus.

Davantage de charme : place de l'Eglise trois emplacements sont réservés à la plantation d'arbres décoratifs à croissance réduite, Acer platanoïde Globosum (Erable). Cela apportera un atout supplémentaire à l'entrée de l'Eglise Notre Dame classée monument historique.

Sécurité et Convivialité : Côté impair face à l'église le trottoir a été élargi pour plus de sécurité, en conformité avec la PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) dont l'étude avait été engagée préalablement à la réalisation des travaux. Des tables pourront être installées sur le trottoir au niveau de l'épicerie et du café bar-tabac ce qui offrira davantage de convivialité. Les clients pourront donc prendre leur café en terrasse s'ils le désirent.

En ce qui concerne la circulation, une limitation à 30 Km/h sera mise en place entre le lavoir, le carrefour de la Place de l'Eglise et le salon de coiffure afin de réduire au maximum la vitesse des véhicules à cet endroit.

Les Etoiles de Martine

LES ETOILES DE MARTINE reprennent l'activité DANSE à compter des 4 et 5 octobre 2010. Tout au long de l'année Martine préparera avec ses élèves un spectacle qui aura lieu le 18 juin 2011. Encore beaucoup de surprises vous attendent. Nous acceptons les enfants de 3 à 18 ans. Pour tous renseignements vous pouvez contacter

Martine au 02.43.80.09.56 ou 06.71.32.95.45. Le président Maxime CACCIA

Avec mes remerciements
Cordialement Maxime CACCIA

Association « Culture et Patrimoine ».

Après des années consacrées à l'Association Culture et Patrimoine qu'il a créée et animée avec passion Monsieur Moreau a souhaité passer la main. Quelques personnes du village ont pris l'initiative de relancer l'Association. Ils proposent à celles et à ceux qui le désireraient de les rejoindre lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la Mairie le 15 Octobre 2010 à 20h. A l'ordre du jour : élection d'un nouveau bureau et échanges sur les perspectives à donner.

Armel Rousseau et
Roger Boulay
(06.70.21.83.70).

Nous accueillons 4 nouveaux commerçants :

M. et Mme Petilleau,
garagistes,
Mme Quaggio au café,
Mme Anil à l'épicerie
ainsi que
M. et Mme Benguigui pour
les chambres d'hôtes
(Vau).

La vie communale

Service civique volontaire

Ce nouveau dispositif permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une mission d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois auprès d'organismes à but non lucratif et d'acquérir ainsi une première expérience professionnelle. Cette période de volontariat (24 à 35h par semaine) est indemnisée par l'Etat ; une activité rémunérée complémentaire est possible.

Pour toute information complémentaire contacter Benoit DORE à la DDCS 02.43.84.20.15 ou sur le portail internet : service-civique.gouv.fr

Arrêté réglementation de la cueillette des champignons

« ... Dans les Forêts Domaniales du Département de la Sarthe, la récolte d'espèces de champignons non cultivés est limitée à cinq kilogrammes par personne et par jour. Pour la cueillette en groupe ou famille de trois personnes et plus, le poids total récolté ne devra pas dépasser dix kilogrammes. L'arrachage, la destruction et l'utilisation d'outils scarificateurs tels que pioche, serfouette, râteau ... sont interdits. L'abandon de sacs en forêt est interdit. La récolte de champignons dans les sacs plastiques est fortement déconseillée. La récolte est tolérée de 9 h 00 à la tombée de la nuit, toute la semaine sauf le jeudi où elle est interdite. La cueillette est interdite de nuit ... »

Durant le dernier trimestre 2010, l'INSEE effectue une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Celle-ci s'effectue par échantillonnage et sera réalisée par téléphone ou par visite.

Cette enquête a reçu le visa N° 2010T003EC003EC du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Elle présente un caractère obligatoire. Les réponses resteront strictement anonymes et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques. Nous vous demandons de réserver un accueil favorable à l'enquêtrice de l'INSEE chargée de vous interroger.

Agenda du 4ème trimestre

Octobre

- Samedi 9: Choucroute: Comité des fêtes: Salle Cérès
- Mercredi 13: Concours de belote : Aînés Ruraux : Salle Cérès
- Vendredi 15: Assemblée Générale : Torcé Loisirs : Salle Cérès
- Vendredi 15: Assemblée Générale : Culture et patrimoine : Mairie

Novembre

- Vend 5 - Sam 6 - Dim 7 : Concours de Belote Comité des Fêtes : Salle Cérès
- Mardi 9 : Repas du club des Aînés Ruraux : Salle Cérès
- Jeudi 11 : Dépôt de gerbe au monument aux morts : Commune
- Vendredi 19 : Assemblée Générale : Comité des fêtes : Salle Cérès

Décembre

- Samedi 4: Marché de Noël : Torcé Loisirs : Salle Cérès
- Jeudi 9 : Bûche de Noël : Aînés Ruraux : Salle Cérès
- Samedi 11 : Sainte Barbe : Pompiers de Beaufay : Salle Cérès
- Dimanche 12 : Arrivée du Père Noël : Comité des fêtes : Bourg + Salle Cérès

Janvier 2011

- Vend 7-Sam 8-Dim 9 : Concours de Belote Anciens Sapeurs Pompiers : Salle Cérès
- Jeudi 13 : Assemblée Générale : Aînés Ruraux : Salle Cérès
- Samedi 15 : Assemblée Générale : GST (Moto Cross) : Salle Cérès
- Dimanche 16 : Loto : Comité des fêtes : Salle Cérès
- Dimanche 30 : Loto : Torcé Football Club : Salle Cérès

Accueil de loisirs

Péri scolaire - péri accueil

Du lundi au vendredi de 7h à 8h50 et de 16h20 à 19h.

Vacances de Toussaint

L'accueil de loisirs fonctionnera du 25 au 29 octobre

Nouveauté

19 Février 2011

Concours de chant
organisé
par le comité des fêtes

Vous souhaitez vous
investir dans le bénévolat.
Contactez Torcé Loisirs
Lors de ses manifestations